

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2021 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du SCDATA. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Cadre ministériel des résultats du SCDATA concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du SCDATA sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le SCDATA fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général (BCG) et utilise les résultats de ces audits pour évaluer la conformité à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor. Le dernier audit a été achevé en 2019 et le rapport d'audit et la réaction de la direction sont affichés sur le [site web](#) du SCDATA. À la suite de l'exercice de surveillance du plan d'action de gestion (PAG) lancé par le BCG le 6 janvier 2021, le SCDATA a complété la mise en œuvre du PAG suivant les recommandations reçues lors des audits des contrôles de base de la phase I et phase II.

Au début de 2020, le monde a été touché par la pandémie de la COVID-19 et la main-d'œuvre du SCDATA a dû s'adapter rapidement à la quasi-totalité de ses effectifs à travailler à distance tout en assurant la poursuite des opérations de soutien. Le SCDATA a examiné son système de CIRF pour déceler les effets potentiels de la pandémie et a établi que les contrôles clés pour l'approbation des transactions financières devaient être modifiés. Le SCDATA a modifié son processus opérationnel des paiements en incluant les approbations électroniques et s'est assuré que les contrôles relatifs à ces approbations étaient améliorés au niveau d'assurance requis et appuyés par une documentation appropriée. Le CIRF a été mis à jour afin de refléter la mise en œuvre des approbations électroniques.

Les états financiers du SCDATA n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Orlando Da Silva
Administrateur en chef

Annie Rémillard
Dirigeante principale des finances par intérim

Ottawa, Canada
3 septembre 2021

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

État de la situation financière (non audité)

Au 31 mars

(en dollars)	2021	2020
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	6 246 281	8 347 427
Indemnités de vacances et congés compensatoires	5 322 325	3 859 363
Avantages sociaux futurs (note 5)	2 517 956	2 685 433
Total des passifs	14 086 562	14 892 223
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	459 093	2 370 110
Débiteurs et avances (note 6)	10 679 483	10 871 083
Total des actifs financiers	11 138 576	13 241 193
Dette nette ministérielle	2 947 986	1 651 031
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	485 353	593 058
Immobilisations corporelles (note 7)	9 154 922	9 313 760
Total des actifs non financiers	9 640 275	9 906 818
Situation financière nette ministérielle	6 692 289	8 255 787

Obligations contractuelles (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Orlando Da Silva
Administrateur en chef

Annie Rémillard
Dirigeante principale des finances par intérim

Ottawa, Canada
3 septembre 2021

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

<i>(en dollars)</i>	Résultats prévus 2020–21	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020
Charges			
Services de greffe	18 200 506	18 600 099	15 385 876
Services juridiques	9 121 700	11 027 825	9 534 632
Services liés aux mandats et aux membres	59 076 983	53 711 753	53 203 797
Services internes	32 731 473	28 683 777	27 803 813
Total des charges	119 130 663	112 023 454	105 928 118
Revenus			
Recouvrement des frais reliés au RPC et AE	38 839 791	30 788 020	29 020 094
Revenus divers	591	47	570
Revenus générés pour le compte du gouvernement	(3 985 373)	(5 471 248)	(4 844 568)
Total des revenus	34 855 009	25 316 819	24 176 096
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	84 275 654	86 706 635	81 752 022
Financement du gouvernement et les transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		69 884 526	66 477 356
Variations des montants à recevoir du Trésor		(1 911 017)	(2 299 395)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)		17 118 159	15 307 553
Transfert des trop payés à d'autres ministères		51 469	65 892
Total du financement du gouvernement et les transferts		85 143 137	79 551 406
Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		1 563 498	2 200 616
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		8 255 787	10 456 403
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		6 692 289	8 255 787

Information sectorielle (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

<i>(en dollars)</i>	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020
Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	1 563 498	2 200 616
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 7)	2 803 598	2 070 846
Amortissement des immobilisations corporelles (note 7)	(2 962 435)	(2 972 384)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(158 837)	(901 538)
Variation due aux charges payées d'avance	(107 706)	(276 117)
Diminution nette de la dette nette ministérielle	1 296 955	1 022 961
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	1 651 031	628 070
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	2 947 986	1 651 031

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

État des flux de trésorerie (non audité)

<i>(en dollars)</i>	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	86 706 635	81 752 022
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 7)	(2 962 435)	(2 972 384)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(17 118 159)	(15 307 553)
Transfert des trop payés à d'autres ministères	(51 469)	(65 892)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(191 600)	(4 004 688)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(107 706)	(276 117)
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	2 101 146	5 747 379
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(1 462 961)	(630 815)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	167 477	164 559
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	67 080 928	64 406 510
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 7)	2 803 598	2 070 846
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	2 803 598	2 070 846
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	69 884 526	66 477 356

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

1. Pouvoirs et objectifs

Le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA) a été créé à l'entrée en vigueur, le 1er novembre 2014, de la *Loi sur le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs*. Il est chargé de fournir des services de soutien et des installations à onze tribunaux administratifs fédéraux au moyen d'un guichet unique et intégré. De plus, le SCDATA fournit des installations et un soutien administratif au Conseil national mixte et soutient le Tribunal de la protection de l'environnement du Canada par le biais d'un protocole d'entente (PE) avec Environnement et Changement climatique Canada.

Ces services comprennent les services spécialisés requis par chacun des tribunaux (p. ex., services de greffe, recherche et analyse, services juridiques et toute autre activité liée au mandat ou aux dossiers particuliers d'un tribunal), ainsi que les services internes (p. ex., ressources humaines, services financiers, gestion et technologie de l'information, aménagement des locaux, sécurité et communications).

Les 11 tribunaux sont les suivants :

(par le biais de la *Loi sur le SCDATA*)

- La Commission de révision agricole du Canada
- Le Conseil canadien des relations industrielles
- La Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels
- Le Tribunal canadien des droits de la personne
- Le Tribunal canadien du commerce extérieur
- Le Tribunal de la concurrence
- Le Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles
- La Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique
- Le Tribunal de la sécurité sociale
- Le Tribunal des revendications particulières
- Le Tribunal d'appel des transports du Canada

(par le biais d'un PE avec Environnement et Changement climatique Canada)

- Le Tribunal de la protection de l'environnement du Canada

Le SCDATA a une responsabilité essentielle : Fournir des services de soutien et des installations aux tribunaux administratifs fédéraux et leurs membres. Conformément à l'architecture d'alignement des programmes (AAP) approuvée, l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle présente les programmes suivants :

Services liés aux mandats et aux membres

Le Programme fournit des services de recherche et d'analyse d'experts, des services consultatifs, des activités de sensibilisation et de formation, des services de soutien aux enquêtes, de la médiation, de même que le développement de politiques et procédures pour aider les tribunaux à s'acquitter de leurs responsabilités prévues par la loi. Ces services sont fournis par les employés du SCDATA tels que les experts sectoriels, les agents de soutien aux tribunaux ainsi que le personnel de recherche. Ce Programme inclut aussi les paiements aux membres des tribunaux, de même que les autres dépenses connexes.

Services de greffe

Le Programme travaille en étroite collaboration avec les présidents et les membres afin de s'assurer que les causes soumises à un tribunal peuvent être entendues et réglées en temps opportun et de manière efficace, tout en se conformant aux termes et obligations prévues par la loi. Les services comprennent : le traitement des documents des tribunaux; la tenue et la sauvegarde des dossiers des tribunaux; fournir de l'information au public concernant les procédures des tribunaux; aider dans la préparation du calendrier et la tenue des audiences des tribunaux; et, fournir un support quant à la communication des décisions des tribunaux aux parties et au public. Ces services sont fournis par les employés du SCDATA, tels que les experts en services de greffe et des dossiers des tribunaux.

Services juridiques

Le Programme fournit principalement des avis et de la recherche juridique, ainsi que des services de soutien en matière législative et réglementaire aux tribunaux concernant leurs dossiers et d'autres affaires liées à leurs mandats. Ces services sont fournis par les employés du SCDATA, tels que les conseillers juridiques et les adjoints judiciaires.

Services internes

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Les 10 catégories de service sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services de technologie de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Le SCDATA est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au SCDATA ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2019-2020. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2019-2020.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le SCDATA fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le SCDATA est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le SCDATA sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Montant à recevoir ou à verser au Trésor

Le montant à recevoir ou à verser au Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du SCDATA et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le SCDATA a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus. Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du SCDATA. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

(e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- (i) Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- (ii) Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(f) Avantages sociaux futurs

- (i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du SCDATA au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du SCDATA découlant du régime. La responsabilité du SCDATA relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- (ii) Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. Les employés ont eu la possibilité d'être payés la valeur totale ou partielle des avantages obtenus à ce jour ou de récupérer la valeur totale ou restante des prestations au moment du départ de la fonction publique. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(g) Débiteurs

Les débiteurs sont initialement comptabilisés au coût. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

(h) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelle et sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 7. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les Indiens*; des œuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels.

(i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

(i) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autre que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évalués à la valeur comptable, sauf ce qui suit:

- (i) Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesuré à la valeur d'échange
- (ii) Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

3. Autorisations parlementaires

Le SCDATA reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du SCDATA pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

(en dollars)	2021	2020
Coût de fonctionnement net avant financement du gouvernement et les transferts	86 706 635	81 752 022
<i>Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</i>		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(17 118 159)	(15 307 553)
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 962 435)	(2 972 384)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(1 462 961)	(630 816)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	167 477	164 559
Remboursements/ajustements de charges de l'exercice précédent	77 603	111 008
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(21 298 475)	(18 635 186)
<i>Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 803 598	2 070 846
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(107 706)	(276 117)
Augmentation (diminution) des avances comptables	45 537	137 158
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement, mais ayant une incidence sur les autorisations	2 741 429	1 931 887
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	68 149 589	65 048 723

b) Autorisations fournies et utilisées

(en dollars)	2021	2020
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Dépenses du programme	66 602 730	58 801 446
Législatif – Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 947 533	8 788 235
Législatif – Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	414	1 465
Total des autorisations fournies	76 550 677	67 591 146
Moins :		
Périmées : Fonctionnement	(8 401 073)	(2 542 024)
Autorisations utilisables dans les exercices ultérieurs	(15)	(399)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	68 149 589	65 048 723

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs
Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

4. Crédeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédeurs et des charges à payer du SCDATA :

<i>(en dollars)</i>	2021	2020
Crédeurs – autres ministères et organismes	702 371	1 847 021
Crédeurs – parties externes	1 628 463	865 410
Total des crédeurs	2 330 834	2 712 431
Charges à payer	3 915 447	5 634 996
Total des crédeurs et des charges à payer	6 246 281	8 347 427

5. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du SCDATA participent au Régime de retraite de la fonction publique (le régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à la pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéfices sont intégrés aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le SCDATA versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2020-2021, s'élève à 6 788 196 \$ (6 088 489 \$ en 2019-2020). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,01 fois en 2019-2020) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2019-2020) les cotisations des employés.

La responsabilité du SCDATA relative au régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2021, tous les règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

<i>(en dollars)</i>	2021	2020
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	2 685 433	2 849 992
Charge pour l'exercice	(71 130)	(24 956)
Prestations versées pendant l'exercice	(96 347)	(139 603)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	2 517 956	2 685 433

6. Débiteurs et avances

Le tableau ci-dessous présente les détails des débiteurs et des avances du SCDATA :

<i>(en dollars)</i>	2021	2020
Débiteurs – autres ministères et organismes	5 836 819	5 967 392
Débiteurs – parties externes	4 830 538	4 892 335
Avances temporaires	12 126	11 356
Total des débiteurs et des avances	10 679 483	10 871 083

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs
Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	3 à 10 ans
Machine et matériel	5 ans
Autre matériel, incluant le mobilier	10 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Coût

(en dollars)	Solde d'ouverture 1er avril 2020	Acquisitions	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture 31 mars 2021
Matériel informatique	4 089 316	-	-	-	4 089 316
Logiciels	7 617 602	-	-	-	7 617 602
Améliorations locatives	10 684 046	-	-	-	10 684 046
Machine et matériel	87 940	-	-	-	87 940
Autre matériel, incluant le mobilier	2 300 392	-	-	-	2 300 392
Immobilisations en construction	2 341 198	2 803 598	-	-	5 144 796
	27 120 494	2 803 598	-	-	29 924 092

Amortissement cumulé

(en dollars)	Solde d'ouverture 1er avril 2020	Amortissement	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture 31 mars 2021
Matériel informatique	3 204 198	258 607	-	-	3 462 805
Logiciels	6 867 990	248 694	-	-	7 116 684
Améliorations locatives	5 528 870	2 390 394	-	-	7 919 264
Machine et matériel	81 368	3 429	-	-	84 797
Autre matériel, incluant le mobilier	2 124 308	61 311	-	-	2 185 620
	17 806 734	2 962 435	-	-	20 769 170

Valeur nette

(en dollars)	Solde d'ouverture 1er avril 2020	Solde de clôture 31 mars 2021
Matériel informatique	885 118	626 511
Logiciels	749 612	500 918
Améliorations locatives	5 155 176	2 764 782
Machine et matériel	6 573	3 143
Autre matériel, incluant le mobilier	176 084	114 772
Immobilisations en construction	2 341 198	5 144 796
	9 313 760	9 154 922

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

8. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du SCDATA peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels le ministère sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour la location d'équipement. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

<i>(en dollars)</i>	2021/2022	2022/2023	2023/2024	Total
Location de matériel et contrat de service	62 482	66 464	79	129 025
Total	62 482	66 464	79	129 025

9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le SCDATA est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Le SCDATA conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Entre outre, au cours de l'exercice, le SCDATA a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le SCDATA a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux et aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle du SCDATA :

<i>(en dollars)</i>	2021	2020
Installations	11 195 351	9 510 284
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	5 922 808	5 797 269
Total	17 118 159	15 307 553

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacités de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services publics et gouvernementaux Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

Le SCDATA a également reçu des services gratuits du ministère de l'Emploi et du Développement social particulièrement pour l'administration du Tribunal de sécurité sociale. Ces services sont liés à l'administration des services informatiques et des installations pour la tenue des audiences.

(b) Autres transactions entre apparentés

<i>(en dollars)</i>	2021	2020
Charges – autres ministères et organismes	15 135 972	14 712 665
Revenus - autres ministères et organismes	13 990 014	14 069 009

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement, qui sont inscrits dans la section (a).

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

10. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur la responsabilité essentielle du SCDATA. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principales responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	Services de greffe	Services juridiques	Services liés aux mandats et aux membres	Services internes	2021	2020
<i>(en dollars)</i>						
Charges de fonctionnement						
Salaires et avantages sociaux	15 135 080	9 442 568	42 351 226	16 852 236	83 781 111	77 434 737
Installations	2 020 331	1 263 408	5 652 583	2 259 029	11 195 351	9 510 284
Services professionnels et spécialisés	867 141	214 406	3 120 927	2 821 651	7 024 125	7 448 841
Transports et communications	120 911	1 988	349 928	657 541	1 130 368	3 122 629
Location de matériel	84 325	-	1 486 256	1 290 176	2 860 758	3 263 851
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	2 962 435	2 962 435	2 972 384
Achat de petits équipements	67 218	8 626	202 670	1 192 970	1 471 484	637 724
Information	275 514	30 749	223 982	267 987	798 232	720 231
Fournitures et approvisionnements	29 566	66 081	318 990	43 979	458 616	544 028
Réparations et entretien	-	-	5 062	324 430	329 492	205 550
Services publics	-	-	108	3 304	3 412	9 121
Autres	12	-	20	8 038	8 070	58 738
Total des charges de fonctionnement	18 600 099	11 027 825	53 711 753	28 683 777	112 023 454	105 928 118
Revenus						
Recouvrement des frais reliés au RPC et AE	7 853 650	2 114 885	18 188 444	2 631 041	30 788 020	29 020 094
Revenus divers	-	-	-	47	47	570
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(1 395 649)	(375 830)	(3 232 215)	(467 556)	(5 471 248)	(4 844 568)
Total revenus	6 458 001	1 739 055	14 956 229	2 163 534	25 316 819	24 176 096
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	12 142 098	9 288 770	38 755 524	26 520 244	86 706 635	81 752 022

11. Arrondissement

Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués.